



Photo : Eiko Jones • Tacon de saumon coho (*Oncorhynchus kisutch*)

Politique
concernant
le saumon sauvage



Région du Pacifique | Pêches et Océans Canada
PLAN DE MISE EN ŒUVRE POUR 2018-2022

Le but de la Politique concernant le saumon sauvage (PSS)

« Rétablir et maintenir des populations de saumon diversifiées et en bonne santé, ainsi que leurs habitats, pour le bénéfice et le plaisir perpétuels des Canadiens » PSS DE 2005, P. 8

Contexte | Saumon emblématique du Pacifique

Le saumon sauvage du Pacifique est un élément emblématique de la vie et de la culture de la côte Ouest du Canada. Il a une immense valeur pour les écosystèmes naturels, les pratiques culturelles et spirituelles, les emplois et les revenus ainsi que les activités récréatives le long de la côte et dans les bassins hydrographiques intérieurs de la région du Pacifique. Le saumon sauvage soutient les pêches commerciales, récréatives et des Premières Nations, qui font partie intégrante de la vie des collectivités de la région du Pacifique.

Les saumons du Pacifique ont des cycles biologiques complexes qui s'étendent sur des milliers de kilomètres d'eaux douces et marines le long de la côte du Pacifique, de l'Alaska à la Californie. Ils terminent leur cycle de vie en retournant dans leur cours d'eau natal pour frayer, et cette migration vers leur cours d'eau d'origine constitue une caractéristique biologique importante des stocks de saumons, chaque stock étant adapté génétiquement à son environnement d'origine. Dans la région du Pacifique, plus de 460 unités de conservation du saumon ont été désignées en fonction des caractéristiques écologiques, génétiques et du cycle biologique, et chacune d'elles subira diverses et importantes pressions

environnementales d'origine naturelle et anthropique au cours de sa migration.

La gestion du saumon est complexe, en partie en raison de ces divers cycles biologiques, et le déclin de certains stocks empire la complexité de la gestion.

Objectif | Mesures du MPO au cours des cinq prochaines années

Le Plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage de 2018-2022 (le plan) est un plan d'action coordonnée, qui s'appuie sur 13 ans de travail orienté par la Politique concernant le saumon sauvage, qui vise à protéger et à rétablir ces incroyables populations. En mettant l'accent sur l'élaboration de directives communes et de méthodes normalisées, le Plan décrit comment le ministère de Pêches et Océans Canada (MPO) utilisera son expertise en sciences et en gestion pour s'acquitter de ses responsabilités quant à la conservation du saumon sauvage du Pacifique au cours des cinq prochaines années. Le Ministère misera sur ses relations, sa compétence géographique à l'échelle de la côte et son mandat clair pour utiliser des conseils scientifiques ciblés, pour assurer une bonne gestion du saumon et une responsabilisation transparente.



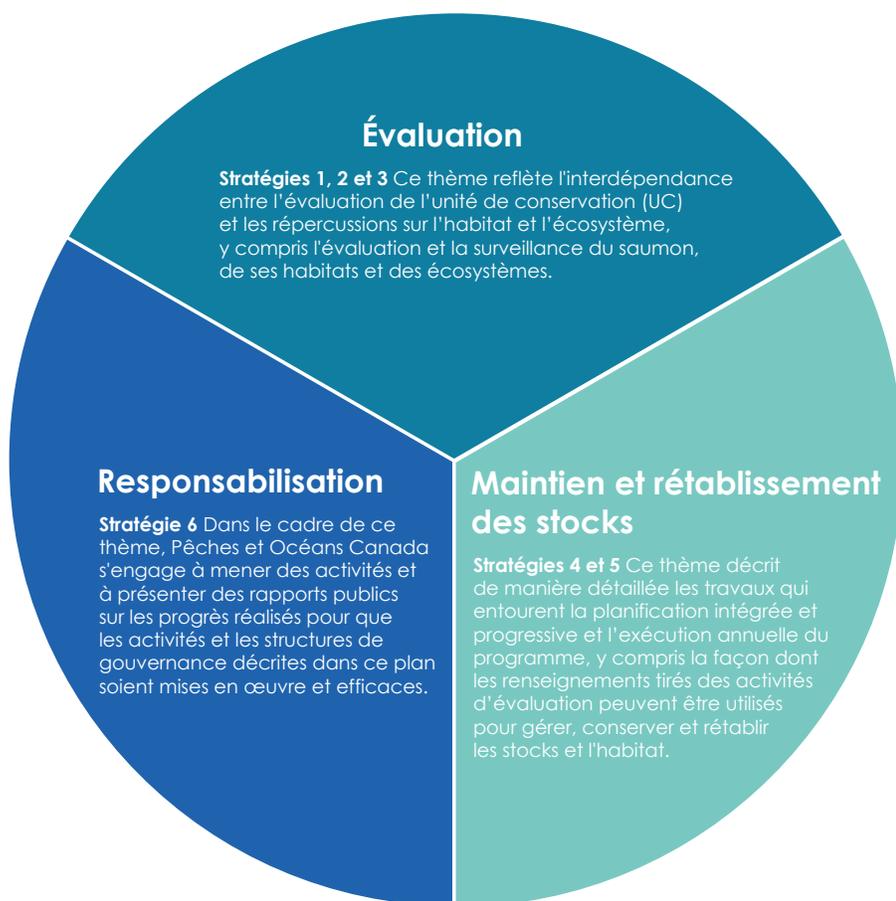
Travailler avec les autres | La clé du succès

Reconnaissant qu'il ne pouvait réaliser à lui seul la mise en œuvre des objectifs biologiques, environnementaux, économiques et sociaux de la Politique du Canada pour la conservation du saumon sauvage du Pacifique (PSS), le MPO a fait participer avec les collectivités de la Colombie-Britannique et du Yukon tout au long de l'élaboration du plan. Le MPO a entendu des centaines de citoyens engagés qui, comme le MPO, envisagent un avenir où les populations de saumons sauvages saines et diversifiées ainsi que leurs habitats sont rétablis et maintenus. Ainsi, des partenariats continus, pangouvernementaux et de collaboration établis entre le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires, les administrations locales

et les Autochtones sont les éléments essentiels d'une approche intégrée à la gestion du saumon. **Le succès d'un rétablissement futur des populations de saumon repose non seulement sur le travail entrepris par le MPO, mais également sur le travail important réalisé par les Premières Nations, les organismes gouvernementaux, provinciaux et fédéraux, les organisations d'intendance et de pêche, les organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) et les collectivités de toute la région, qui partagent l'engagement de conserver le saumon du Pacifique, ses habitats et ses écosystèmes. Le MPO s'est engagé à collaborer avec la Province de la Colombie-Britannique à une**

approche intégrée concernant le saumon sauvage.

Les travaux liés au saumon sauvage au Yukon respectent le but et les objectifs de la Politique concernant le saumon sauvage, mais grâce à un modèle de cogestion très différent auquel participent les gouvernements des Premières Nations, le Sous-comité sur le saumon du Yukon et le gouvernement du Canada. Ce processus unique facilite l'élaboration de stratégies de cogestion qui prévoient efficacement un équilibre entre les systèmes de connaissances autochtones et les données scientifiques, et facilite la participation locale et régionale d'un large éventail d'intervenants.



Thèmes | Comprendre la stratégie

Le plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage 2018-2022 est guidé par trois thèmes principaux interreliés (Évaluation, Maintien et rétablissement des stocks et Responsabilisation), qui englobent six stratégies intégrées de la PSS et 48 activités ciblées. Le plan décrit les activités ministérielles clés liées au saumon, leurs échéanciers et leurs responsabilités. Dans le cadre du plan, le MPO s'engage à rendre des comptes publiquement au sujet de ces activités grâce à des rapports annuels et à un examen à la fin de la période de cinq ans.

Évaluation | Stratégies 1, 2 et 3 de la PSS

Le thème *Évaluation* comprend l'évaluation et la surveillance continues de l'état biologique du saumon, de ses habitats et de ses écosystèmes. Les travaux d'évaluation constituent le fondement d'une gestion réussie et la première étape essentielle de la planification intégrée. De plus, ce thème reflète l'interdépendance entre l'évaluation des unités de conservation et les répercussions sur l'habitat et l'écosystème. De par leur nature, les travaux d'évaluation font le point sur ce qui s'est produit et caractérisent l'engagement général du gouvernement du Canada visant à renforcer le rôle de la science dans le processus décisionnel du gouvernement.

Stratégie 1 | Suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage

Priorités jusqu'en 2022

- Mettre en œuvre la méthode d'établissement des priorités pour l'évaluation et la surveillance des UC ou des groupes d'UC
- Modifier ou élaborer des paramètres et documenter les nouvelles méthodes d'évaluation de l'état du saumon
- Regrouper et améliorer la documentation sur les normes pour les programmes de surveillance internes et externes, et améliorer le partage des données sur le portail des données ouvertes

Stratégies 2 et 3 | Évaluation de l'état des habitats et inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème

Priorités jusqu'en 2022

- Déterminer un ensemble d'indicateurs environnementaux de base associés aux écosystèmes
- Achever la documentation sur la méthode d'évaluation des risques pour le saumon (MERS)
- Exécuter le programme sur l'état du saumon afin de suivre et de comprendre les tendances du saumon
- Travailler avec la Fondation du saumon du Pacifique sur le projet *Pacific Salmon Explorer*

Maintien et rétablissement des stocks | Stratégies 4 et 5 de la PSS

Le thème *Maintien et rétablissement des stocks* met l'accent sur la façon dont les renseignements provenant des activités d'évaluation sont utilisés pour gérer, maintenir et rétablir les stocks et l'habitat. Ce thème décrit les travaux portant sur la planification progressive et intégrée et la prestation annuelle du programme. Les activités de planification sont axées sur l'avenir et peuvent être adaptées aux exigences de conservation en constante évolution.

Stratégie 4 | Planification stratégique intégrée

Priorités jusqu'en 2022

- Élaborer un ensemble initial de plans stratégiques à long terme (rétablissement) pour les UC/ZG prioritaires de la zone rouge
- Terminer les évaluations du potentiel de rétablissement pour les espèces/stocks de saumons ayant fait l'objet d'une évaluation évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), et commencer les programmes de rétablissement, plans d'action et plans de gestion en vertu de la LEP pour les espèces inscrites sur la liste de la LEP
- Envisager l'utilisation de nouveaux outils de recherche pour le diagnostic et l'étude des maladies et d'autres états pathologiques touchant le saumon sauvage
- Continuer d'éclairer, élaborer et mettre en œuvre des mesures d'aquaculture durable pour atténuer les impacts sur les saumons sauvages

Stratégie 5 | Exécution annuelle des programmes

Priorités jusqu'en 2022

- Poursuivre l'évaluation de l'état des populations de saumon
- Continuer à planifier et à mener les pêches annuelles selon les plans de gestion intégrée des pêches
- Continuer d'encourager et d'appuyer les partenaires (les Premières Nations, les partenaires communautaires et d'autres intervenants) en gestion de l'habitat par l'intermédiaire de programmes du MPO, de la province de la Colombie-Britannique et du territoire du Yukon
- Continuer à planifier et à mettre en œuvre la mise en valeur annuelle des salmonidés

Responsabilisation | Stratégie 6 de la PSS

Le thème *Responsabilisation* permet de s'assurer que les activités et les structures de gouvernance de ce plan sont efficaces et intégrées aux opérations. Même si les tableaux des activités à la fin de chaque section sur les stratégies décrivent les activités particulières et les dates cibles, le thème *Responsabilisation* oblige le Ministère à réaliser les activités et à rendre compte publiquement des progrès accomplis. Grâce à cette réflexion, le Ministère sera responsable non seulement de la surveillance des progrès, mais également de l'adaptation des activités afin de mieux respecter le but de la PSS au fil du temps.

Stratégie 6 | Examen de rendement annuel

Priorités jusqu'en 2022

- Établissement de rapports publics sur le Plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage
- Mettre à jour le Plan de mise en œuvre de la PSS, au besoins, en fonction de la *Loi sur les pêches* renouvelée

Prochaines étapes | Protéger le saumon

La gestion du saumon est complexe et interreliée. L'intégration réussie des stratégies, des activités et des nouvelles approches est nécessaire pour garantir le succès global de la gestion du saumon.

En continuant à prendre des décisions de gestion des pêches qui reposent sur l'approche de précaution et la science, le Ministère sera bien placé pour appuyer la durabilité du saumon sauvage du Pacifique jusqu'en 2022 et au-delà.

Engagement | Mettre à jour les mesures

Même si le Plan décrit les travaux que le Ministère s'est engagé à entreprendre au cours des cinq prochaines années, le contexte de la gestion du saumon évolue constamment. Un nouveau libellé a été déposé au Parlement pour la *Loi sur les pêches*, en vue de moderniser les mécanismes de protection afin de tenir compte de la nature évolutive de la gestion du poisson et de son habitat. S'il est adopté, les modifications proposées accéléreraient les modifications des règlements, des politiques et des programmes qui pourraient avoir une incidence sur la gestion du saumon et de son habitat.

Le MPO s'est engagé envers la transparence, et en 2020 cherchera à inclure dans ce plan de mise en œuvre d'autres activités découlant des modifications changements connexes apportées à la *Loi sur les pêches*.

Outils et renseignements supplémentaires | Références privilégiées

Plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage 2018-2022 – <http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/species-especes/salmon-saumon/wsp-pss/ip-pmo/index-fra.html>

Politique du Canada pour la conservation du saumon sauvage du Pacifique de 2005 – <http://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/Library/336832.pdf>

Site Web du MPO – <http://www.dfo-mpo.gc.ca/index-fra.htm>

Pacific Salmon Explorer – www.salmonexplorer.ca

Aquaculture du MPO :

- Science et recherche – <http://www.dfo-mpo.gc.ca/aquaculture/science-fra.html>
- Aquaculture en Colombie-Britannique – <http://www.dfo-mpo.gc.ca/aquaculture/bc-aquaculture-cb-fra.html>

Mises à jour de la Loi sur les pêches – <http://www.dfo-mpo.gc.ca/campaign-campagne/fisheries-act-loi-sur-les-peches/proposed-propose-fra.html>